

# LA LETTRE

Juin 2024



«L'innovation notre leitmotiv»



Adapei 63





« Innover est notre leitmotiv » parce que le handicap ne devrait inspirer qu'une chose : l'action ! Après la phase des pionniers, celle des bâtisseurs, nous sommes les citoyens qui continuent à innover pour réinventer l'Adapei 63, au service des personnes accompagnées en situation de fragilités, dans la triple expertise. Le 29 avril, sous le parrainage du préfet du Puy-de-Dôme, M Mathurin, nous avons signé, à l'ESAT des Brézet, la charte Unapei & Entreprise qui nous engage et réaffirme nos valeurs d'association gestionnaire parentale. Notre projet associatif global (PAG) 2023-2028, « expérimenter, c'est apprendre ! »,

est maintenant sur pieds. Le 16 mai à Chignat-Vertaizon, nous étions une cinquantaine à nous réunir pour partager sur l'avancement de près d'un tiers des 38 actions prioritaires innovantes de notre PAG. Nous vous en rendrons compte lors de notre Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le vendredi 28 juin à Cébazat, où vous êtes cordialement invités, ainsi qu'à la soirée festive qui suivra. Parmi vous certains ne sont pas encore ou ne sont plus adhérents, vos enfants et nous même avons besoin de vous : saisissez-vous du pouvoir d'agir, engagez-vous pour l'Adapei 63 !

## SIGNATURE DE LA CHARTE UNAPEI & ENTREPRISES

EN PRÉSENCE DU PRÉFET DU PUY DE DÔME



Au cours de sa visite, le Préfet a découvert les métiers et ateliers des travailleurs de l'ESAT, échangeant chaleureusement avec eux. Ce moment lui a permis de saisir l'importance du travail réalisé. La signature de cette Charte représente **un engagement solennel en faveur de l'inclusion professionnelle**, visant à garantir un accompagnement de qualité et le respect des droits fondamentaux des travailleurs handicapés. L'Adapei 63 exprime sa gratitude envers tous les participants et remercie Monsieur Joël Mathurin pour son soutien précieux.

L'association a récemment franchi une étape importante dans son engagement pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Le 29 avril, l'ESAT du Brézet a eu l'honneur d'accueillir Monsieur Joël Mathurin, Préfet du Puy-de-Dôme, pour la signature de **la Charte UNAPEI & Entreprises**.

Cette charte, résultat d'une collaboration entre les ESAT et les Entreprises Adaptées du réseau Unapei & Entreprises, illustre l'engagement de l'Adapei 63 en faveur de l'inclusion professionnelle et du bien-être des travailleurs handicapés.



Signature de la charte UNAPEI & Entreprises par Philippe Thevenoux, Myriam Viala et Vincent Tisserand en présence du préfet du Puy-de-Dôme

## MON ESPACE SANTÉ PARTENARIAT CPAM



Depuis quelques mois, l'Adapei a eu l'opportunité de collaborer avec la CPAM du Puy-de-Dôme et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour organiser des réunions et des ateliers au sein de plusieurs établissements de l'Adapei 63, notamment à la MAS Les Charmes de Chignat, le foyer La Rose des Vents, Saint-Eloy les Mines et l'Esat du Brézet. Le but de ces rencontres était de présenter aux personnes accompagnées, «Mon Espace Santé» un espace numérique personnel et sécurisé, proposé par l'Assurance Maladie et le ministère de la Santé.

### Les principaux objectifs étaient les suivants :

- Accompagner les usagers dans l'activation de Mon Espace Santé.
- Informer les usagers sur l'Identité Nationale de Santé.
- Répondre aux besoins d'échange de données de santé.

Cette initiative marque une avancée dans notre mission d'accompagnement des personnes handicapées, en **facilitant l'accès et la gestion de leurs informations de santé**, un réel moment

## UN PAS DE PLUS VERS L'AUTONOMIE

Du mois de janvier jusqu'au 26 avril, une dizaine de jeunes accompagnés par l'IME de Mozac ont eu l'opportunité de passer leur permis piéton! L'objectif de ce programme était de leur enseigner les règles de sécurité piétonne, un pas de plus vers l'autonomie et la responsabilité pour nos personnes accompagnées.



Grâce au partenariat avec l'association Prévention MAIF, nos jeunes participants ont bénéficié d'un encadrement complet, entre théorie et pratique, afin de maîtriser les règles de la circulation piétonne.

Détenir le Permis Piéton représente de nombreux avantages tels que la sensibilisation à la sécurité routière, le renforcement de l'autonomie de chacun. C'est aussi un moyen pour les jeunes de développer leur confiance en eux et de contribuer à la responsabilité sociale en devenant membres actifs.

# LES ÉVÈNEMENTS DE L'ASSOCIATION

## LE TRAIL AU PROFIT DES ENFANTS DE CLAIRFONTAINE

Grâce à l'investissement de nombreux partenaires et sponsors et au dévouement d'une quarantaine de bénévoles et employés de l'Adapei 63, la journée du 8 juin fut une réussite, avec 150 coureurs et plus de 140 marcheurs. L'ambiance de la journée fut rapidement donnée par les coureurs d'Everest en sable, venue en nombre pour permettre à trois enfants, dont deux de l'IMP Clairfontaine de prendre le départ du trail. Les randonnées ont également permis à de nombreux enfants de l'IMP de participer entourés de leur famille pour les accompagner ou en tant que bénévole.

Les bénéfices permettront de mener différents projets au sein de l'établissement. Les retours positifs des participants et des partenaires ont permis de motiver l'ensemble de l'équipe à réitérer l'expérience pour l'année prochaine.

**TRAIL**  
Au profit Adapei 63  
**DES ENFANTS DE CLAIRFONTAINE**  
À LA ROCHE BLANCHE  
**Samedi 08 juin 2024**

**Trail : 14 Kms 390 MD+** **Randonnée : 10 Kms 257 MD+**  
**Départ 10h00** 7€ inscription sur place  
13€ le dossard en ligne **Départ 10h30**

**Marche : 5 Kms**  
2€ inscription sur place  
**Départ 10h30**

Inscription: Le-Sportif.com  
Renseignement: contactclair@adapei63.org



## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 DE L'ASSOCIATION

Le vendredi 28 juin 2024, au Domaine de la Prade à Cébazat à 18 heures, se tiendra l'Assemblée Générale de l'Association. Au cours de cet événement, les professionnels présenteront les diverses initiatives qu'ils envisagent de mettre en œuvre pour relever les défis, permettant ainsi aux adhérents de prendre connaissance des avancées réalisées dans le cadre du Projet Associatif Global 2024-2028.

# Soutenez-nous

**L'Adapei 63 à besoin de vous ! Aidez-nous en faisant un don et/ou en devenant adhérent.  
Bénéficiez d'une déduction fiscale à hauteur de 66% du montant de votre don**



**Faites un don**

Aidez l'Adapei 63 à améliorer l'accompagnement des personnes handicapées et à défendre leurs droits dans tous les domaines de leur vie : scolarisation, emploi, accessibilité, inclusion dans la société...



**Devenez adhérent**

Participez à la vie de l'Adapei 63. Prenez part aux décisions de l'association et participez à l'assemblée générale pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.